

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.  
HORS DU DÉP. : — » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.  
PARIS : HAYAS et Co, 8, place de la Bourse.

ANNONCES (la ligne) ..... 25 cent  
RECLAMES ..... 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à		Départs de		Arrivées à					
CAHORS		CAHORS		LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 10 <sup>m</sup> matin.		5 h. 10 <sup>m</sup> matin.		6 h. 53 <sup>m</sup> matin.	10 h. 12 <sup>m</sup> matin.	10 h. 28 <sup>m</sup> matin.	10 h. 45 <sup>m</sup> matin.	4 h. 27 <sup>m</sup> soir.	12 h. 45 <sup>m</sup> matin.
5 » 7 » soir.		1 » 20 » soir.		2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »
9 » 41 » »		5 » 50 » »		7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »		» 4 » soir.

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 5 h. 20<sup>m</sup> matin.  
Arrivée à Cahors — 7 h. 55<sup>m</sup> soir. } Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25<sup>m</sup> matin.

### REVUE RÉTROSPECTIVE

#### M. Paul de Cassagnac à M. Rouher :

Ma vie a été fort ordinaire et n'a jamais présenté LA PRÉCOCITÉ EXTRAORDINAIRE DE LA VOTRE, QUI VOUS AVAIT PERMIS, A MON ÂGE, L'AVOIR ÊTÉ DÉJÀ RÉPUBLICAIN SINCÈRE. Mon talent est mince et il serait incapable évidemment de PLAIDER LE FAUX ET LE VRAI, LE POUR ET LE CONTRE, AVEC LE MÊME ÉCLAT, AVEC LA MÊME CONVICTON. Je me bornerais, si jamais se représentaient de lamentables journées comme celle du 4 Septembre, A NE PAS ABANDONNER MA SOUVERAINE AU MILIEU DE L'ÉMEUTE, ET A RESTER IMPASSIBLE SUR LES CHAISES CURULES DU SÉNAT, quoi qu'il advienne, plutôt que de M'ENFUIR quand apparaissent les Gaulois de Belleville.

PAUL DE CASSAGNAC.

#### M. Rouher à M. Paul de Cassagnac :

J'ai toujours blâmé une politique dont les excès et les emportements ont été trop souvent inspirés par le sentiment d'une personnalité qui s'illusionne. *Opinion de M. Rouher sur M. Paul de Cassagnac et ses amis, pendant les séances de la Chambre.*

« Il est douloureux pour un parti d'être à la merci d'hommes qui ne savent que le compromettre par des scandales. »

M. Paul de Cassagnac a oublié que M. Rouher, avant de devenir *Républicain* en 1848, avait été candidat orléaniste de M. Guizot à Riom en 1846, et avait été battu par M. Combarel de Leyval, candidat de l'opposition. Deux ans après arriva la révolution du 24 février, et pas plus tard que le 12 avril 1848, M. Rouher adressa aux électeurs du Puy-de-Dôme la profession de foi suivante :

- « Les idées nouvelles peuvent seules faire le bonheur de mon pays, je m'y dévouerai. »
- « Je veux la liberté de réunion pleine et entière ; les clubs doivent être les organes de la volonté du peuple ; ils sont chargés de son instruction ; ils sont indispensables. »
- « Je veux l'impôt mieux réparti ; »
- « Je veux l'abolition des droits réunis ; l'abolition de la régie est indispensable au repos du pays et constitue une des premières réparations qui soient dues au pays. »
- « Je veux que l'Etat soit assureur. »
- « Le « citoyen » Rouher au « club républicain d'Issoire » allait même plus loin dans ses discours, car il allait jusqu'à demander : »
- « L'impôt progressif ; »
- « Le travail organisé. »

Cahors, 21 Août.

#### Voyage du Maréchal.

Cherbourg, 19 août.

La soirée d'hier a été très-animée. La foule était considérable. Beaucoup de maisons particulières étaient illuminées. Le feu d'artifice, sur la place Napoléon, a été très brillant.

Le Maréchal a dîné avec les amiraux Gicquel et Clouet, le préfet de la Manche, le général Cambriels et autres.

Ce matin, le Maréchal a reçu les autorités civiles et militaires du département et de la ville, Mgr l'évêque de Coutances, les officiers de l'escadre, les juges du tribunal de première instance, les corps constitués et environ 150 maires. Le président de la chambre de commerce a seul prononcé un discours.

Le maréchal a assisté à midi à la messe qui

a été dite à l'église de la Trinité. Le ministre de la marine, le préfet maritime, le général Cambriels, le préfet et les sous-préfets de la Manche, les membres du tribunal civil et du tribunal de commerce, et beaucoup d'autres autorités accompagnaient le maréchal. Mgr l'évêque officiait. Il a prononcé un discours. Une foule considérable et sympathique a acclamé le maréchal à l'aller et au retour.

A deux heures, le maréchal a passé en revue le 136<sup>e</sup> et le 25<sup>e</sup> régiments de ligne. Le débarquement de l'escadre a eu lieu à 3 h. 1/2 ; le concours des juments pooninières à 5 heures et ensuite la visite de l'hôpital.

Des trains de plaisir avaient amené énormément de monde.

### ORIENT

Midhat-Pacha a adressé aux *Débats* une lettre dont voici les principaux passages :

« Je déclare qu'aucune mission officielle ni confidentielle ne m'a été donnée par S. M. J. le sultan. Je n'ai pas besoin d'avoir une mission pour dire ma pensée sur la guerre que mon pays subit et soutient avec tant de patriotisme ; sur les intérêts majeurs européens qui y sont en jeu ; sur les moyens d'y mettre fin ; sur le rôle qui appartient à la diplomatie européenne. La douleur que donne l'éloignement de la patrie, surtout à cette heure suprême se ferait sentir d'une manière trop cruelle, si je ne cherchais dans les nombreuses sympathies que je rencontre en Europe la force pour plaider la cause de mon pays. Les sentiments que j'exprime peuvent se trouver d'accord avec les vues du gouvernement impérial sans que pour cela je doive avoir qualité pour parler en son nom. »

« Ils sont surtout l'expression de cette opinion publique qui s'est formée et développée en Turquie sous l'empire des événements. Les Turcs aujourd'hui ne demandent pas mieux que de pratiquer la liberté chez eux, de fonder l'égalité politique et d'améliorer leur administration par des réformes sérieuses, s'ils sont victorieux dans la guerre, — comme ils le sont déjà et comme ils méritent de l'être — les Turcs ne profiteront de la victoire que pour conclure une paix honorable et pour inaugurer une ère nouvelle. A une guerre d'extermination et de conquête ils répondront par une guerre défensive à outrance ; et la seule paix qu'ils reçoivent est une paix fautive qui rendrait la position politique et stratégique de la Russie plus forte à l'égard de la Turquie et qui lui ouvrirait dans un avenir plus ou moins prochain la route de Constantinople. »

Le *Journal des Débats* résume en ces termes les idées de Midhat-Pacha sur la situation en Orient :

« Midhat ne croit pas qu'il soit utile aux Turcs de passer de la guerre défensive à la guerre offensive. Au moment où Osman Pacha, Sulciman Pacha, et Mehemet Ali, se rejoignent à Tirnova, l'intérêt des Turcs paraît être de fortifier solidement leur position et d'attendre une nouvelle attaque de la part des Russes ; cette attaque ne saurait être tardive ; Midhat Pacha ne pense pas vu les conditions climatiques de la péninsule des Balkans, que la campagne de cette année puisse se prolonger au-delà de sep-

tembre. L'armée russe, exposée déjà à des influences insalubres, verra bientôt ses opérations gênées par l'hiver, qui arrive tout d'un coup dans ces contrées.

L'œuvre militaire, nécessairement suspendue, sera peut-être alors terminée, et l'intervention de la diplomatie européenne se produira tout naturellement. »

### La Guerre de Crimée.

Puisque les bonapartistes remontent sur la scène, puisqu'ils annoncent tout haut la prétention de remettre la main sur la France avec la complicité du gouvernement, et de lui imposer de nouveau le système politique inauguré en 1852, notre devoir est de rappeler sans cesse à l'opinion publique tout ce qu'il y a eu de présomption, d'incohérence et d'incapacité dans le gouvernement sorti du Deux-Décembre. Si malheureusement l'esprit public est assez pervers dans certaines classes pour que la violation des lois, la suppression des garanties nécessaires à la liberté des citoyens, et le maintien du pouvoir absolu ne les émeuvent point par eux-mêmes, et au nom seul de la justice, nous ne nous laisserons pas de leur montrer que Napoléon III et ses ministres ont été des administrateurs incapables, condamnés dès le premier jour à se perdre dans quelque funeste aventure.

Les occasions ne manquent pas pour convaincre de faiblesse et de folie cette politique sans principes, vivant au jour le jour, méditant les plus vastes entreprises, sans l'esprit de suite qui les prépare, sans l'ordre et sans la prévoyance qui en assurent le succès. Mais nous n'en trouverons jamais peut-être une preuve aussi éclatante que celle qui nous est fournie par le récent ouvrage de M. Camille Rousset, *l'Histoire de la guerre de Crimée*. Certes M. Rousset ne peut pas être considéré comme un ennemi acharné de l'empire. Sous ce régime, il a obtenu le rare avantage d'être placé à la direction des archives de la guerre, c'est-à-dire d'avoir entre les mains un dépôt de documents précieux qui lui ont fourni la matière d'ouvrages considérables. Il a l'âme trop délicate pour l'avoir oublié ; c'est d'ailleurs un écrivain consciencieux, n'écrivant rien sans s'appuyer sur des documents incontestables, et que cet amour de la vérité, qui est la probité de l'historien, préserverait de toute tentation de dénigrement.

D'un autre côté, la guerre de Crimée est restée comme un des plus beaux et des plus purs souvenirs de la légende faite à Napoléon III. Un siège terrible soutenu pendant une année, au milieu des plus grandes fatigues, l'armée et la marine rivalisant d'ardeur, en déployant dans cette longue lutte cette froide intrépidité, cette patience qui semblent si peu s'accorder avec l'impétuosité brillante du génie français, enfin une victoire suivie d'une paix qui paraissait nous faire les arbitres de l'Europe, sans doute il y avait dans ces succès de quoi flatter notre patriotisme ; et, surtout quand on les compare à nos récents désastres, ces premiers efforts de l'Empire renaissant, apparaissent comme entourés d'une auréole de gloire.

Pourtant l'Empire s'était jeté dans cette

guerre comme dans une aventure, sans autre dessein que de détourner l'attention publique et de couvrir le crime de son origine sous la gloire d'une expédition militaire. En même temps, si peu d'années qu'il eût encore vécu, il avait déjà porté le désordre dans l'administration et les finances, désorganisé l'armée, et commencé dans tous les services publics cette œuvre de destruction qui a, en 1870, surpris jusqu'à ses plus implacables adversaires. Parmi les témoins de la guerre de Crimée, quelques-uns le soupçonnaient et le disaient tous bas, mais ils passaient pour des factieux, et ne connaissaient qu'une partie de la vérité.

Aujourd'hui la lumière est faite, et le doute n'est plus permis : isolement politique de la France à la fin de l'Empire, gaspillage dans l'administration, désorganisation des troupes, incapacité chez les chefs, enfin tous les maux qui nous ont accablés en 1870 se retrouvent en germe dans l'expédition de Crimée.

Le prétexte de la guerre était misérable : la réparation d'une coupole, la possession d'une clef, voilà ce qui allait mettre l'Europe en feu, coûter la vie à près d'un million d'hommes. Notre intervention fut décidée par un parti tout puissant et notre alliance avec l'Angleterre par notre désir d'être agréable à lord Palmerston, qui avait approuvé le coup d'Etat. Nos diplomates, MM. Lavalette et Benedetti, montrèrent dans ces négociations de quelle ignorance et de quelle légèreté ils seraient toujours capables.

Quant à la guerre elle-même, plan de campagne, préparatifs de l'expédition, direction des troupes, c'est bien pis. De Gallipoli, Saint-Arnaud écrit qu'il n'a que vingt-quatre pièces d'artillerie attelées, pas de pain, pas de souliers, ni marmites, ni bidons. « On a embarqué les hommes sur des bateaux à vapeur, et les approvisionnements, le matériel, les chevaux, sur des bateaux à voiles. Les hommes arrivent, et ce qui leur est indispensable ici, ils ne le trouvent point. » Où devait-on porter la guerre, on ne le savait pas davantage. On va d'abord à Gallipoli, puis de Gallipoli à Varna, à l'aventure. On hésite entre un débarquement en Crimée, ou une expédition au pied du Caucase.

On part enfin pour Sébastopol, mais dans quel état : « J'ai des officiers et des soldats, écrit Saint-Arnaud, mais je n'ai ni brigades, ni divisions complètes. J'ai des canons et pas de chevaux pour les atteler ; en fait de cavalerie je n'ai pas six cents cavaliers montés. » Tout le reste est à l'avenant : du biscuit pour dix jours ; deux cent cinquante paires de souliers, quarantes marmites, deux cent cinquante bidons, et ici M. Rousset ne peut s'empêcher de rappeler avec une certaine mélancolie comment avait été préparée l'expédition d'Alger. Il est vrai que l'empereur avait imaginé d'envoyer aux soldats quatre mille devants de cuirasse, destinés à armer la poitrine des fantasmes qui monteront à l'assaut, mais cette invention, inspirée sans doute par l'étude des guerres de César, ne fut pas appréciée par les généraux, qui gardèrent sur ce point un silence prudent. L'empereur Nicolas seul osa s'en moquer.

Ainsi, dès le début, apparaissent partout l'imprévoyance et les récriminations. Saint-Arnaud se moque de Ducos, qui n'a pas de

charbon, et ordonne de chauffer avec le patriotisme des marins ; il se plaint d'un traité conclu par le ministre de la guerre avec un fournisseur peu sérieux, et ce traité, c'est lui-même qui l'a signé. Pendant la lutte, le désordre se continue et va grandissant. Tandis que les soldats font des prodiges d'héroïsme, l'intendance ne sait ni les loger, ni les habiller, ni les nourrir. Au quartier général, ce sont des discussions et des querelles sans fin ; les généraux obéissent mal, ou pas du tout. Ainsi le prince Napoléon tombe malade la veille d'un assaut et quitte l'armée le jour même où le *Moniteur* lui apporte la médaille militaire. Forey, qui a chargé Bazaine d'aller coucher dans la tranchée, le trouve au Clocheton, se reposant non pas sur ses lauriers, mais sur ses bonnes dispositions. Les chefs eux-mêmes ou manquent d'autorité et d'ascendant, ou apportent dans leur commandement, comme Pélissier, une brutalité qui ne s'adoucit que pour adresser des madrigaux à la reine Victoria, ou bercer Napoléon III de flatteries dignes du courtisan le plus délié.

Enfin, quand l'héroïsme de nos soldats a triomphé de tous les obstacles, comment finit cette singulière campagne ? Nos troupes sont décimées par la maladie, et nous sommes réduits à accepter les secours des Anglais, plus mal installés que nous au début, mais que les excitations d'une presse indépendante ont bientôt amenés à de sérieuses réformes. Le résultat matériel de la guerre est nul ; le résultat politique, c'est de précipiter la dissolution de l'empire Ottoman, et pour la France, de donner à Napoléon III, avec un prestige passager, le goût de se jeter dans des aventures nouvelles. Cet homme médiocre, qui se croit désormais un grand général et un habile politique, est un instrument livré d'avance à ceux qui sauront s'en servir. Au moment du traité de Paris, il est entre les mains de M. de Cavour, et il a déjà perdu cette belle armée qu'avaient si bien préparée les gouvernements libres de la Restauration et de Louis-Philippe.

(Temps).

INFORMATIONS

L'Union a reçu la lettre suivante :

Paris, le 16 août 1877.

Cher monsieur,

Comme M. Proun affirme, dans une lettre reproduite dans l'Union, qu'il maintient sa candidature bonapartiste, dans la première circonscription de Pau, je crois devoir déclarer que c'est un nouveau motif pour moi de maintenir ma candidature catholique et royaliste dans l'arrondissement d'Orthez.

Je vous serai très obligé de publier la présente déclaration dans votre prochain numéro.

Agréez, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués et les plus dévoués.

FÉLIX SANBOT-DAMBORGEZ, ancien préfet.

Le candidat officiel désigné par le gouvernement dans la circonscription d'Orthez est M. Adrien Planté, procureur de la République à Mont-de-Marsan, qui appartient au parti monarchique.

Bien avant que cette désignation n'eût été faite, l'Univers avait publié une lettre pour poser la candidature ultra-cléricale de M. Sambot-Damborgez, qui fut préfet de l'Ariège sous le gouvernement de M. Thiers et sous le 24 mai.

Les lignes suivantes sont extraites d'une lettre écrite par M. Garnier-Pagès.

Les expressions perdent leur valeur, les mots Conservateur : c'est s'acharner au renversement de la Constitution ;

Moderé : s'est se faire violent et persécuteur ;

Légalité : c'est tourner et fausser la loi ;

Paix à l'intérieur : c'est organiser une politique de combat à outrance ;

Paix à l'extérieur : c'est préparer l'avènement d'un gouvernement destiné à la compromettre ;

Ordre : c'est, en plein calme, jeter le pays dans des crises de toutes sortes ;

Respect de la propriété : c'est fermer, ruiner des établissements privés et enlever les vivres à de pauvres colporteurs ;

Loyauté : c'est cacher honteusement son drapeau ;

Appel au jugement de la nation : c'est violenter le vote par l'administration ; c'est accepter le jugement s'il est favorable, le renier s'il ne l'est pas ;

Vouloir la prospérité du pays : c'est prolonger la crise électorale et faire prévoir, en cas d'insuccès, un conflit permanent ;

Affirmer le maintien de la Constitution : c'est patronner hautement tous ses adversaires les plus hostiles ;

Gouverner avec les hommes modérés de tous les partis : c'est exclure des mairies les membres les plus modérés du centre gauche ;

Le Journal des Débats publie une lettre pleine de détails sur les prochaines élections dans la Côte-d'Or, la Loire et plusieurs autres départements. Il en résulte que partout, sans exception, dans ces contrées, les candidats du 16 mai seront battus. Nous trouvons dans cette lettre la remarque suivante :

« Dans la Loire comme ailleurs, tous les efforts des préfets et sous-préfets seront vains, les campagnes sont plus exaspérées que les villes. On vient de me montrer tout à l'heure une carte coloriée du département, contenant les indications sur le vote du 20 février 1876. Les parties laissées blanches, et qui représentent les communes où les candidats officiels de M. Buffet l'ont emporté, seront certainement teintes, elles aussi, quand on dressera le même document de cartographie statistique sur le vote de 1877.

L'état de siège a été déjà réclamé par la Défense, par l'Univers et à plusieurs reprises par le Figaro, le principal organe de l'Elysée. Le journal des vrais légitimistes, l'Union montre, et cela lui fait honneur, un peu plus de souci de la légalité. Il s'indigne et proteste.

BILAN DE L'EMPIRE

La nation française	.....	A B C
Sa gloire	.....	F A C
Les places fortes	.....	O Q P
Deux provinces	.....	C D
L'armée	.....	D P C
Le peuple	.....	E B T
Les lois	.....	L U D
La justice	.....	H T
Les libertés	.....	F M R
Le crédit	.....	B C
Les denrées	.....	L V
La ruine	.....	H V
La honte seule	.....	R S T

FIGARO

22 juillet 1871.

CHRONIQUE LOCALE

Le Conseil général du Lot a ouvert hier, à 2 heures, sa session d'août. Dans cette première séance on a continué les pouvoirs du bureau et de la commission départementale jusqu'à la réélection qui doit avoir lieu fin octobre. Cette décision a été prise sur la proposition de M. Cambres. On pense que le Conseil ne statuera sur aucune affaire et que la séance d'aujourd'hui sera la dernière qu'il tiendra.

SOCIÉTÉ AGRICOLE ET INDUSTRIELLE DU LOT  
Concours de bestiaux tenu à Figeac le 16 août 1877 dans la cour de la gendarmerie.

Taureaux étalons.

1 <sup>re</sup> Prime de 150 fr. à MM. Fau, notaire à Boussac.
2 <sup>e</sup> — 120 Péligny, prop. à Linac.
3 <sup>e</sup> — 100 Calmels, prop. à Figeac.
4 <sup>e</sup> — 80 Calmels, prop. à Figeac.

Vaches pleines ou suitées.

1 <sup>re</sup> Prime de 150 fr. à MM. Latapie, prop. à Assier.
2 <sup>e</sup> — 100 Chartrou, à Figeac.
3 <sup>e</sup> — 80 Delcol, prop. à Cajarc.
4 <sup>e</sup> — 70 Masbou, prop. à Figeac.
5 <sup>e</sup> — 60 Boutaric, prop. à Figeac.

Bœufs étalons.

1 <sup>re</sup> Prime de 40 fr. à MM. Cassayré, prop. à Figeac.
2 <sup>e</sup> — 30 Granié, prop. à Faycelles.
3 <sup>e</sup> — 25 Coussieu, à Fourmagnac.
4 <sup>e</sup> — 20 Marty, prop. à Figeac.
5 <sup>e</sup> — 15 Cavarroc, à Camburat.

Verrats.

1 <sup>re</sup> Prime de 50 fr. à MM. Péligny, prop. à Linac.
2 <sup>e</sup> — 40 Galy, prop. à Boussac.

Traies.

Prime de 20 fr. à l'Hospice de Figeac.

Concours de labourage tenu le 17 août à Figeac.

1 <sup>re</sup> Prime de 40 fr. à MM. Gras à Ceint-d'Eau.
2 <sup>e</sup> — 30 Delcol, à Cajarc.
3 <sup>e</sup> — 30 Delbos, à Figeac.
4 <sup>e</sup> — 25 Bach, à Lugagnac.
5 <sup>e</sup> — 20 Laporte, à Monbrun.
6 <sup>e</sup> — 20 Fréjaville, à Figeac.
7 <sup>e</sup> — 20 Delvern, à Figeac.
8 <sup>e</sup> — 20 Fage, à Figeac.
9 <sup>e</sup> — 20 Granié, à Faycelles.
10 <sup>e</sup> — 15 Gratacap, à Figeac.
11 <sup>e</sup> — 15 Miquel, à Ceint-d'Eau.
12 <sup>e</sup> — 15 Rigal, à Figeac.
13 <sup>e</sup> — 15 Boury, à Figeac.
14 <sup>e</sup> — 15 Laporte, à Monbrun.

Un violent orage a éclaté ce matin dès 6 heures et demie sur Cabors. Aux éclats de la foudre, se joignaient des grelons d'une certaine grosseur qui ont fait, paraît-il, beaucoup de mal aux plantations du tabac. Attendons de plus amples renseignements pour pouvoir donner la proportion exacte des dommages causés.

PENSIONNAT DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION

Dirigé par les Frères des Ecoles chrétiennes à Figeac  
Distribution des prix.

Le jeudi, 9 du courant, a eu lieu la distribution des prix aux élèves des Frères du pensionnat de l'Immaculée-Conception de Figeac.

Cette belle et bonne fête présidée par notre honorable archiprêtre, entouré des membres du clergé auxquels s'était joint un grand nombre de notabilités de la ville à la tête desquelles était M. le Sous-Préfet, avait attiré une foule nombreuse et sympathique, heureuse de témoigner aux chers frères sa reconnaissance pour les bienfaits qu'ils rendent à la ville de Figeac.

Plusieurs pièces ont été jouées : Nous avons particulièrement remarqué *La Lanterne magique, le Charlatan et la Surprise*. Ces pièces ont été très bien interprétées et ont obtenu les plus joyeux applaudissements. Le piano était tenu par M. Ritter, l'intelligent et habile organiste de la ville.

La fanfare était aussi de la fête. Elle a exécuté les plus beaux morceaux de son répertoire avec une précision qui fait honneur à son directeur.

Les sentiments de l'assemblée ont eu un interprète autorisé : M. Aimable, ancien inspecteur primaire, officier d'Académie. Dans un discours aussi bien conçu que profondément senti, il a développé, devant l'auditoire attentif, de belles pensées sur *l'Instruction et l'Education*.

Voici les résultats obtenus dans les divers examens ou concours auxquels les élèves ont pris part depuis le 17 août 1876 jusqu'au 9 août 1877.

Brevet de capacité	6 admissions.
Postes	13 —
Contributions indirectes	3 —
Volontariat d'un an	1 —
Ecole normale	3 —
Certificat de fin d'études	29 —
Total	55

Ces succès écartent tout commentaire et prouvent d'une manière péremptoire que le Pensionnat des Frères de Figeac mérite de plus en plus la confiance dont l'honorent les familles de la ville et de la contrée.

La rentrée est fixée au lundi 1<sup>er</sup> octobre.

Un abonné de Figeac.

On nous écrit de Castelfranc :

La commune de Castelfranc a célébré cette année sa fête patronale du 15 août avec un éclat inaccoutumé.

La jeunesse de Castelfranc sous la direction ferme et habile de M. Lafon, capitaine en retraite, a largement exécuté le programme annoncé ; elle a été d'ailleurs favorisée par un temps magnifique et par la position exceptionnelle de notre localité.

La veille et le matin, la fête a été annoncée par plusieurs salves d'artillerie.

Au sortir de l'église la musique attendait l'orphéon et lui a fait cortège jusqu'à l'habitation du directeur.

A midi nouvelle salve d'artillerie.

Dans l'après-midi, jeux nautiques, lancement

de ballons, bals champêtres, brillant feu d'artifice, joyeux chants et morceaux de musique, tout cela s'est succédé sans interruption, donnant aux nombreux étrangers venus de toutes parts les émotions les plus diverses.

Durant ces deux jours de fête, l'ordre n'a pas été un seul instant troublé et le souvenir en restera riant à tous ceux qui y ont assisté.

B...

LA PROCHAINE ÉCLIPSE

Jeudi, 23 août, aura lieu une belle éclipse totale de lune, visible non seulement en France, mais dans presque toute l'Europe. Entrée dans la pénombre, à Paris, 8 h. 15 du soir ; entrée dans l'ombre de la Terre à 9 h. 28. Milieu de l'éclipse, 11 h. 21. Fin, minuit 13. Sortie de l'ombre, 1 h. 18. Sortie de la pénombre 2 h. 28 m. La lune sera par conséquent totalement éclipsée pendant 1 h. 45. Ce qui ne veut pas dire qu'elle sera absolument rendue invisible ; il arrive assez souvent que l'on perçoit encore confusément le disque solaire au milieu du cône d'ombre projeté par la Terre ; quelquefois, on le voit briller de couleurs changeantes, depuis le rouge jusqu'au bleu, teintes évidemment dues à la réfraction des rayons solaires à travers l'atmosphère terrestre ; quelquefois enfin, on ne le voit pas du tout. Ces différences d'aspect sont encore assez confusément expliquées ; elles tiennent évidemment aux positions de la Lune dans le cône d'ombre ; mais ces observations manquent jusqu'ici pour établir une relation précise de cause à effet.

Le professeur Monte, directeur de l'observatoire de Livourne, a fait aux journaux de cette ville la communication suivante :

Hier au soir, à 2 h. 55, un magnifique bolide a paru dans le ciel. La petite vitesse dont il était doué, m'a permis de le très-bien observer. Couleur blanche éblouissante ; noyau de 6 à 8 centimètres de diamètre apparent ; queue mesurant de 50 à 60 centimètres de largeur, de la durée de 8 ou 10 secondes. La durée a été plus grande dans la partie intermédiaire de la trajectoire. Direction du Levant au couchant. Le bolide a disparu très-près de l'étoile polaire sans explosion et sans se diviser.

On lit dans le Journal d'Agen :

« La caserne de la remonte a été, ce matin, le théâtre d'un pénible et triste événement.

« Vers huit heures du matin, dans une des chambres occupées par les sous-officiers, une détonation s'est fait entendre.

« On c'est précipité vers l'endroit d'où elle partait, et l'on a pu constater que le nommé Duperron, fourrier au 9<sup>e</sup> régiment de ligne, venait de se faire sauter la servelle à l'aide d'un fusil chassepot.

« La blessure était horrible à voir, et la mort a dû être instantanée.

« On ignore quels motifs ont pu pousser cet infortuné à prendre une si funeste détermination. »

La préfecture de police de Paris a introduit, sur la demande du conseil municipal, des modifications importantes dans la surveillance des boissons livrées aux consommateurs. Autrefois, ce service était confié à des agents qui faisaient à des intervalles plus ou moins longs, des tournées chez les débitants et constataient les fraudes, séance tenante, par des moyens véritablement inefficaces dans la plupart des cas. Depuis quelque temps, on procède différemment.

Les commissaires de police font prélever à l'improviste des échantillons de boissons chez les marchands ; ces échantillons sont bouchés et étiquetés en double. L'un est dirigé sur le laboratoire central de dégustation et d'expertises à la préfecture de police, l'autre tenu en réserve pour être envoyé au parquet, dans le cas où le premier serait reconnu frauduleux. Ce système coûte beaucoup moins cher à la Ville que celui qui a été abandonné et ses résultats sont tout fait certains.

En vue de développer un service destiné à rendre de si grands services à l'hygiène et à la salubrité publiques, M. le préfet de police vient de demander au conseil municipal la création d'un laboratoire spécial où seront analysés d'une manière complète les vins déclarés suspects par

les dégustateurs. Cet établissement annexé qui permettra d'obtenir une surveillance tout à fait irréprochable sur les boissons débitées à Paris, est estimé devoir coûter 8,197 francs.

On lit dans le *Mémorial de la Loire* :

Un orage terrible, poussé par un vent du nord-ouest, a éclaté entre trois heures vingt minutes et trois heures et demie de l'après-midi sur Saint-Etienne. Une véritable trombe de grêle s'est abattue sur nous et a causé des dégâts considérables.

Pendant dix longues minutes, le fléau a fait rage. Les grêlons étaient d'une extrême grosseur. Nos rues étaient transformées en torrents qui charriaient des boules blanches. De tous côtés, les vitres volaient en éclats. Les maisons exposées au nord et à l'ouest ont beaucoup souffert. On ne voit ce matin sur toutes les façades que fenêtres béantes, jalousies démontées, comme après un tremblement de terre.

Le palais de justice, les halles, la caserne ont été fortement endommagés.

La formidable trombe, après avoir passé sur Saint-Etienne, paraît avoir sensiblement dévié sa marche, et être remontée vers le Nord, car elle a atteint, vers quatre heures, Lyon.

De curieuses expériences sur la lumière électrique ont eu lieu lundi, à Paris, près de l'école Monge. L'inventeur M. Jablochhoff assisté de M. Lucien Benayrouse, avait convié un public assez nombreux, que cette séance a vivement intéressé. On sait que la lumière électrique lutte d'éclat avec la lumière solaire et quelle sera appelée à rendre de grands services le jour où certains de ses inconvénients auront été conjurés. On lui reproche, non sans raison d'être trop terne, d'offenser la vue et à coup sûr de la fatiguer par ses incessantes vacillations. Récemment une séance au Palais de l'industrie, fort intéressante en elle-même, n'avait cependant pas donné de résultats décisifs ; on put constater que la lumière électrique ne décomposait pas la couleur ; mais il sembla que son application industrielle laissait encore à désirer. La bougie que M. Jablochhoff, a soumise à l'examen du public a cet avantage d'offrir une lumière tranquille, mais un peu crue encore. Ce serait selon nous, une erreur de croire qu'elle puisse dès à présent se substituer au gaz pour l'usage quotidien des établissements industriels. Mais il serait très possible qu'elle rendit de réels services pour l'éclairage des places ou des grandes voies de communication. Un des bénéfices certains de cette bougie, si elle venait à être utilisée par les magasins ou les gares des chemins de fer serait de ne pas développer, comme le gaz, une chaleur excessive ; cet éclairage serait aussi d'un bon marché relatif, sa durée serait presque indéfinie grâce à un ingénieux système de mécanique qui substitue une bougie neuve à une bougie usée. Somme toute, l'impression a été satisfaisante, et on ne peut que désirer que

l'expérience se poursuive et que de nouveaux perfectionnements soient réalisés.

LE CHARBON ET LA FEUILLE DE NOYER

Le charbon est une terrible maladie, contagieuse entre toutes, affectant le gros bétail placé dans des conditions hygiéniques mal définies, et se développant sur l'homme par transmission directe.

Bergers, bouchers, tanneurs, matelassiers, ouvriers en laine, en un mot tous ceux qui sont susceptibles d'approcher des animaux malades pendant leur vie, ou de manier, après l'abatage, les parties de leurs corps utilisées dans l'industrie, sont les plus exposés à contracter le fléau.

Le charbon peut aussi être transmis par le contact d'une mouche ordinaire qui se sera chargée les pattes et la trompe de bactéries sur quelque charogne.

Le premier symptôme de l'inoculation du poison est une démangeaison au point où se produira la pustule charbonneuse, et se continuant pendant près de quinze jours. Puis apparaît une petite tache rose comme une morsure de puce, bientôt remplacée par une petite vésicule de liquide blanc ou jaune, reposant sur une surface dure, entourée d'une auréole rouge foncé.

Ces différents aspects se succèdent dans les vingt-quatre heures. Souvent le malade déchire le petit bouton avec ses ongles. Dessous se trouve une petite plaque noire : c'est l'eschare charbonneuse. La fièvre s'allume, la peau devient chaude et sèche ; le malade est abattu ; son haleine devient fétide ; une angoisse horrible le saisit au creux de l'estomac : hoquets, vomissements, et, si le traitement est impoissant, la mort arrive au milieu des convulsions.

D'ordinaire on emploie la cautérisation, mais il est un remède bien supérieur, en ce qu'il épargne la douleur et qu'il réussit admirablement sans presque laisser de cicatrices ; c'est la feuille fraîche de noyer.

La feuille de noyer, prônée par l'illustre chirurgien Nélaton, vient d'être appliquée avec succès dans le traitement du charbon, en Espagne (*Amfiteatro anatomico espanol*).

Les feuilles de noyer fraîches, triturées en pulpe grossière, furent renouvelées six ou huit fois en vingt-quatre heures. Le troisième jour du traitement, un sillon de séparation entre les tissus mortifiés et les tissus restés sains commença à se former. La marche de la plaie fut régulière. La guérison était complète le vingtième jour.

On signale un fait extrêmement burlesque. Un fermier du bourg d'Arques, dans le Pas-de-Calais, mariait sa fille. La noce avait lieu chez lui ; les violons frémissaient joyeusement ; à peine avait-on dansé quelques contre-danses, que le commissaire de police entra tout à coup et ordonna aux danseurs de se retirer. Sans

doute que cet étonnant fonctionnaire interprétait à sa manière les règlements sur les réunions. Ce bal de noce lui aura fait l'effet d'un « centre politique. » Cet excès de zèle est d'un ridicule si complet, qu'on voudrait n'y pas croire. Mais, d'après les renseignements transmis, rien n'est plus exact.

Naturellement les danseurs ne tinrent aucun compte des injonctions du commissaire de police et s'abandonnèrent jusque fort avant dans la nuit aux entrechats les plus démagogiques. Il paraît que le commissaire était hors de lui de ce manque d'obéissance et de discipline, et qu'il s'oublia jusqu'à traiter un des invités d'imbécile.

Ceci se passait dans un local privé, chez un citoyen dont on avait, en réalité, violé le domicile.

L'alfa paraît devoir être utilisé sur une vaste échelle par l'industrie locale qui déjà l'emploie à des ouvrages de sparterie et de vannerie très-estimés. Des essais d'établissements d'usines, en vue de la fabrication du papier, ont aussi donné de bons résultats dans la province de Constantine. Enfin, M. Jus, ingénieur civil à Batna, déjà récompensé à l'exposition de Paris de 1875 et aux expositions d'Alger et de Philippeville de 1876, pour ses recherches sur les applications industrielles de l'alfa, a réuni sous le titre d'*histoire d'une botte d'alfa*, un tableau que nous verrons certainement figurer à l'exposition de 1878, les divers échantillons des produits qu'il a pu obtenir de ce textile, le plus souvent travaillé par lui-même à la main.

Nous en reproduisons la légende qui prouve tout le parti qu'on peut tirer de cette graminée.

(Correspondance générale algérienne.)

Un industriel donne de sérieux avertissements sur le danger d'éteindre en soufflant les lampes à pétrole :

S'il est exact, dit-il, que, sur cent personnes quatre-vingt-dix-neuf éteignent une lampe en soufflant dans le verre, il est aussi exact que ces quatre-vingt-dix-neuf personnes sont exposées aux mêmes accidents dont la centième est frappée, c'est-à-dire de se brûler avec du pétrole.

En effet, si la lampe est aux trois quarts vide, par suite de l'échauffement de l'huile, elle se remplit de gaz ordinaire ; dans ce cas, si la mèche ne remplit pas complètement le tuyau, la flamme est soufflée, par l'espace laissé libre, dans le récipient de l'huile, elle met le feu au gaz et fait éclater la lampe, enflamme l'huile qui s'y trouve encore, répand cette huile sur les habits, les meubles, le parquet, et occasionne en fin de compte un de ces nombreux accidents dont les journaux parlent presque chaque semaine.

Pour ne courir aucun danger en éteignant une lampe à pétrole, on n'a qu'à tourner la mèche au niveau du tuyau, mais pas davantage (on risquerait dans ce cas de faire passer la flamme dans le récipient de l'huile et d'amener

une explosion), et de la souffler par les ventouses.

Le pétrole à l'état froid ne présente aucun danger et ne prend pas feu à une allumette chimique ; mais, s'il est porté au degré qu'il possède dans une lampe qui brûle pendant deux heures, il faut éviter d'en approcher le feu.

DERNIÈRES NOUVELLES

Paris, 20 août, soir.

M. de Fourtou est revenu de son voyage dans la Dordogne, aujourd'hui à une heure et demie.

M. le duc de Broglie est parti aujourd'hui pour Evreux, où il va assister à la session du Conseil général.

L'administration vient de faire saisir dans divers kiosques les exemplaires du discours prononcé à Lille par M. Gambetta, l'autorisation du colportage ayant été refusée à cet égard.

M. Albert Royat, dans le *Pays* de ce soir, demande de nouveau l'état de siège et accuse le gouvernement de mollesse. Il s'en console, du reste, en ces termes : « Les sauveteurs n'ont jamais manqué à l'heure fatale, et si le Maréchal ne se résigne pas à sauver la nation qui s'est confiée à lui, il y aura toujours là quelqu'un pour assumer la responsabilité providentielle. »

M. Thiers est revenu de Dieppe hier soir à 11 heures 30. Il retournera à Dieppe à la fin de cette semaine.

Bourse de Paris.

Cours du 21 Août.

Rente 3 p. %..... 70.80  
— 4 1/2 p. %..... 102.50  
— 5 p. %..... 106.30

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 20 août	CLOTURE précédente
Banque de France.....	3.060 »	3.060 »
Crédit foncier.....	706 25	710 »
Orléans-Actions.....	1.070 »	1.070 »
Orléans-Obligations.....	328 »	330 »
Suez.....	710 »	710 »
Italien 5 %.....	69 97	70 05

AVIS

Le Sieur GIMBERT, Antoine, à l'honneur de prévenir le Public, qu'il vient d'acquérir la **Boulangerie** située **rue du Lycée**, maison Guiraudies.

Les Clients peuvent être assurés qu'ils seront servis en toute confiance.

Pour tous les extraits et articles non-signés.  
Le propriétaire-gérant, A. Layton.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT.

21 août 1877.

(39)

LES NUITS DE PARIS

Par Pierre ZACCONE.

Première partie.

IX

LA MAISON DES CHAMPS-ÉLYSÉES

— Seulement, continua-t-elle fièrement, je me hâte d'ajouter qu'en vous accordant cette faveur, je m'adressais à un gaillard honnête ; car lorsqu'on m'a remis votre carte, ce matin, ce n'était pas la première fois que je voyais votre nom.

— Est-ce possible ! s'écria Octave.  
— On m'avait parlé de vous.  
— Des femmes, peut-être ?  
— Je ne sais.  
— On vous a dit du mal enfin.  
— On m'a assuré que vous alliez vous marier.

Octave fit un geste affirmatif.  
— C'est cela même, dit-il gaiement.  
— Comment l'entendez-vous, répartit la jeune femme avec un pli railleur des

lèvres ; où est le mal d'épouser une belle et riche jeune fille, qui vous aime et que vous aimez...  
— Sans doute, sans doute, répondit Octave et au point de vue des relations ordinaires de la vie, vous avez raison peut-être ; mais, nous autres gens de finance, nous sommes obligés d'y regarder autrement.

— Je ne vous comprends pas.  
— C'est pourtant bien clair, madame, l'argent, c'est la base de toute opération financière, et quand nous commençons les affaires, ce n'est généralement qu'avec des ressources bornées. L'heure vient cependant où le cercle de nos opérations s'agrandit, et dans la nécessité où nous nous trouvons alors d'offrir une plus large surface, nous avons recours à un moyen infaillible, mais violent.

— Vous vous mariez ?  
— Comme vous dites.  
— De sorte qu'en signant le contrat, c'est bien moins la femme que la dot que vous épousez ?  
— Parfaitement.

Octave se prit à rire avec complaisance.  
— Comprenez-vous ! dit-il en lançant à la jeune femme un regard où brillait une rouerie effrontée et naïve en même temps.

— A merveille ! répondit la femme ; seulement vous me permettrez de vous

faire une observation ?  
— Laquelle ?  
— C'est qu'il faut être bien sûr de la femme pour ne pas manquer la dot.  
— C'est juste ! aussi me suis-je fait aimer !  
— Et vous n'avez pas de rivaux ?  
— Je ne m'en connais pas.  
— Vous pourriez vous tromper ?  
— Je ne crois pas.  
— Votre fatuité vous empêche peut-être de les remarquer ?  
— A mon tour, je ne comprends pas, dit Octave.

La jeune femme jouait en ce moment avec un écran, véritable bijou chinois, incrusté de têtes chauves et d'oiseaux au plumage de feu. A la réponse de son interlocuteur, elle posa l'écran sur la cheminée, et arrêta son regard sur le coulisier.

— Voyons, dit-elle d'un ton plus sérieux, je viens de vous dire que je vous connaissais, et je vous ai prouvé que j'avais appris l'état de vos relations avec Mlle Sylvia de Compans ; eh bien ! il y a encore une chose que je sais et que vous paraissez ignorer.  
— Parlez !  
— Depuis quelques jours, monsieur Octave, vous avez un rival.  
— Moi !  
— Un rival dangereux.  
— Appartient-il à la coulisse ?

— Il n'appartient qu'à lui-même.  
— Mais je ne le connais pas.  
— Vous êtes en train d'en faire votre ami.  
— C'est un énigme.  
— Voulez-vous que je vous en dise le mot ?  
— Je l'attends.  
— La jeune femme reprit son écran, et tout en considérant les gracieuses arabesques dont il était orné :  
— Comment appelez-vous, dit-elle, l'homme qui, l'autre soir, a sauvé votre fiancée ?  
— Le docteur Franck, répondit Octave.

— Et que pensez-vous de lui ?  
Octave fit un geste qui témoignait de toute son indifférence à ce sujet.  
— Le docteur est un homme charmant, dit-il, et quoique je le trouve un peu froid, j'avoue que j'en ferai volontiers mon ami.  
— Et n'avez-vous pas remarqué qu'il était bien assidu auprès de votre fiancée ?  
— Lui !  
— Répondez !

Octave jeta un éclat de rire, pendant que la jeune femme interrogeait son visage avec un regard anxieux.  
— C'est une folie ! poursuivit le coulisier... le docteur Franck est très-savant, fort habile, à ce qu'il paraît ; mais,

malgré sa jeunesse, et bien qu'il ne soit pas mal de sa personne, je suis certain qu'il ne fera jamais la moindre impression sur Sylvia.

— Mais le docteur ? insista la jeune femme.  
— Le docteur n'a pas d'amour ; je le crois du moins, et, s'il en était autrement, je le saurais déjà.  
— Comment ?  
— Par son ami.  
— Don Lopès ?  
— Vous le connaissez ?  
— Beaucoup.  
— Au surplus, fit Octave, qu'importe ? ce n'est ni pour le docteur Franck, ni pour son ami don Lopès, que je suis venu, et ma visite avait un bien autre but.

La jeune femme sourit.  
— C'est possible, répartit-elle, mais je n'en avais pas d'autre en vous recevant.  
— Que dites-vous !  
— J'attends quelqu'un.  
— Franck, peut-être ?  
— Lui-même.  
Octave se leva.

— J'aurais dû m'en douter, répondit-il avec une pointe de dépit. Ah ! le docteur est bien heureux !  
— Croyez-vous ?  
— Ainsi, il va venir.

(A suivre).

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil Littéraire et Illustré

paraissant chaque semaine, avec 16 pages de texte, gravures inédites, et un morceau de musique; formant deux beaux volumes chaque année.

ABONNEMENTS :

Un an, 8 francs. — Six mois, 4 francs.

Et pour tous les pays faisant partie de l'union postale : Un an 8 fr. 50. Six mois, 4 fr. 25. Par un mandat sur la poste, adressé à l'Administrateur.

Depuis vingt-deux ans, le Journal du Dimanche tient le premier rang parmi les publications illustrées ! Les plus grands écrivains contemporains ont apporté leurs concours à sa rédaction, et les dessins des meilleurs artistes en ont embelli le texte.

Chaque Numéro contient la matière d'un demi-volume de librairie.

Trente-sept volumes sont en vente

Le volume broché, pour Paris..... 5 fr.  
id. par la poste..... 4 fr.

BUREAUX : Place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris.

M<sup>ME</sup> MONIÉ BERTRAND  
CHEMISIÈRE

A Cahors, rue des Boulevards.

Confection de Chemises d'hommes — Gilets de flanelle — Jupes en tout genre — Camisoles — Pantalons — Robes de Baptême — Porte-feuilles pelisse, etc.

BAYLES, J<sup>NE</sup>

RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS,

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par la travail ou bien par des verres mal appropriés à leurs yeux, qu'on trouve, chez lui un grand assortiment de lunettes, de conserves en verre cristal, blancs, colorés, fumés des meilleures fabriques de Paris, verres de rechange pour myopes, et pour presbytes; on trouvera aussi le même assortiment longues-vues, lorgnettes, jumelles de spectacle, lorgnon, pince-nez faces à main, boussoles, loupes, pièces à lire, baromètres, thermomètres, bygromètres, éprouvettes, pèse-liqueurs en tout genre, alambics pour l'essai des vins, boîtes de mathématiques, graphomètres, décimètres, équerres, niveaux-d'eau et à bulle-d'air, mires, jalons, chaînes d'arpenteurs, compte-fils, microscopes, porte-monnaies, porte-feuilles, passe-partout assortis, cannes, gibecières, sacs de fantaisie et de voyage, stéréoscopes, épreuves, groupes et paysages etc., etc.

Magasin de Lunetterie situé ci-avant au fond de la rue de la Liberté est transféré au bout de la même rue.

ORFÈVRE ET COUVERTS  
DR LA MAISON CHRISTOFLE  
ET RÉARGENTURE.  
BIJOUTERIE RELIGIEUSE  
ET ACHAT DE VIEILLES MATIÈRES  
D'OR ET D'ARGENT.

ARTICLES DE PARIS,  
TONDEUSES, TOURNE-BROCHES  
ET RÉPARATIONS.  
ASSORTIMENT  
DE REVOLVERS DES FABRIQUES  
DE LIÈGE.

Eaux Minérales de Miers

Gare de Rocamadour (Lot)

HOTEL CARBOIS

A Alviagnac

L'HOTEL CARBOIS, le premier que l'on trouve en arrivant de Rocamadour à Alviagnac, jouit d'une réputation justement méritée.

Les étrangers qui fréquentent cet Etablissement y sont l'objet des attentions les plus délicates; chacun se plaît à le reconnaître.

M. CARBOIS, le seul de la commune d'Alviagnac actionnaire de la Fontaine minérale offre à tous ses clients de leur donner tous les renseignements qui courraient leur être nécessaires.

Un omnibus fait le service à tous les trains de la gare pour conduire les voyageurs à l'Hôtel Carbois.

Atelier de Reliure

CARTONNAGES, BOITES EN TOUS GENRES.

J. SARRAZIN, FILS

rue Brives, près le boulevard Sud, à Cahors.

PRIX MODÉRÉS.

A Vendre ou à Louer

UNE

MAISON DE CAMPAGNE

AVEC JARDIN, VIGNE & RIVAGE

Cette PROPRIÉTÉ est située à CABAZAC, à l'entrée de Cahors, en face la Gare. — Site très agréable, dominant la ville. — Coup d'œil magnifique.

S'adresser : à M. Emile Guilhou, à côté de la Gare; à M. Delpérier, M<sup>d</sup> de meubles; à MM<sup>es</sup> Lugan et Delport, notaires.

Voitures de louage et à volonté

JEAN GRELET

Successeur de M<sup>me</sup> veuve ANDRAL

A l'honneur de prévenir le Public, que les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance trouveront chez lui, un matériel tant en Voitures qu'en Chevaux qui ne laissera rien à désirer sous le rapport de la tenue et du confortable, sans en excepter la plus grande régularité dans les services commandés.

CRÉDIT LITTÉRAIRE

J. GIRMA

boulevard Nord, à Cahors.

On peut se procurer à cette Librairie des ouvrages choisis sur les Catalogues généraux de tous les bons éditeurs, comprenant : Sciences, Littérature, Droit, Médecine, Théologie, Dictionnaires, Encyclopédies, etc., etc., aux conditions avantageuses qui suivent :

100 fr. de livres.....	5 fr. par mois.
200 — — — — —	40 — — — — —
300 — — — — —	45 — — — — —
400 — — — — —	20 — — — — —

Mêmes conditions pour toutes les œuvres musicales.

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES. — ECHANGE DE VIEUX LIVRES.

Nota. — Outre les avantages de vente signalés ci-dessus, il sera donné gratuitement pour chaque 100 francs d'ouvrages choisis, un volume du journal L'ILLUSTRATION dont le prix est de 18 fr.

GROS ET DÉTAIL

ANCIENNE MAISON GAMBETTA, AINÉ

rue du Lycée à Cahors

CRISTAUX, PORCELAINES, VERRERIES ET POTERIES EN TOUS GENRES.  
EPICERIE ET DENRÉES COLONIALES.

M. Victor BOUZERAND a l'honneur d'informer le Public qu'il vient d'acquiescer de M<sup>me</sup> veuve Boussac, l'ancien fond de commerce de M. Gambetta, aîné, et qu'il mettra tous ses soins à contenter la nombreuse clientèle de cette Maison.

CAFÉ DE BORDEAUX

Le Sieur Ferdinand COLONGE, entré depuis le 1<sup>er</sup> Juillet en possession du CAFÉ DE BORDEAUX, créé, sur des bases si heureuses, par son frère, LÉON COLONGE, a l'honneur d'informer le Public que cet Etablissement ne laissera rien à désirer sous le rapport du confortable, des consommations et du service. On y trouvera les Liqueurs des premières marques, des Boissons glacées et tout ce qui peut flatter en toute saison le goût des amateurs.

A l'instar des Tavernes parisiennes, on y servira des Viandes froides, telles que Jambons Sandwich, Terrines, etc.

Le Sieur COLONGE ose espérer que le public répondra à son désir de le satisfaire.

Vendues à garantie

Machines à battre, à bras et avec Manège, pour un ou deux chevaux ou boeuf, Tarares, Ventilateurs, Hache-paille, Fouloirs et Pressoirs à vendange, etc.

Par une nouvelle addition, les Machines à battre à bras que je possède, sont 40 p. % moins pénibles à toutes leurs similaires.

L'entretien des Machines par moi vendues se trouve assuré en toutes circonstances.

S'adresser à M. Lafargue, Constructeur-mécanicien à Prayssac (Lot.)

PIANOS ET HARMONIUMS

DES MEILLEURS FACTEURS

MUSIQUE ET INSTRUMENTS  
GODINAUD, FILS

A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.

HARMONIUMS.

PIANOS OBLIQUES

Accord et réparation. — Vente, échange et location.

TABLEAU DES DISTANCES

nouvellement imprimé et complété jusqu'à ce jour

De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.

PRIX : 1 FRANC.

Chez M. Laytou, rue du Lycée, à Cahors.

Bottelage de Foins et Fourrages

S'adresser au sieur SIVIOL PIERRE, domicilié à Puy-l'Evêque, qui se rendra dans toutes les communes où on voudra l'appeler, à partir du 1<sup>er</sup> juillet. Les frais de poste pour commandes restent à sa charge.

VICHY

Administration — PARIS, 22, boulevard Montmartre

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.

SELS DE VICHY POUR BAINS. — Un flacon pour un Bain.  
SUCRE D'ORGE DE VICHY. — Bonbon digestif. Pour ôter les contre-faix en sucrant sur tous les produits la marque du

CONTROLE DE L'ÉTAT

EAUX ARSÉNICALES DE LA  
BOURBOULE

GRANDE SOURCE

PERRIÈRE

(PROPRIÉTÉ COMMUNALE)

Température 60° cent. Arsénic 13 millig. par lit.  
Anémie, Lymphatisme, Scrofule, Maladies de poitrine, des os, de la peau, Fièvres intermittentes, etc.  
Dépôt à Cahors, chez M. St-Sevez, pharmacien.

FRANC  
TIMBRES  
POSTES  
le meilleur des journaux financiers, 34, rue Provence, Paris, 6<sup>e</sup> arrondissement, paraît chaque dimanche; liste des tirages et des titres opposés; renseignements sur toutes valeurs; prix des coupons; leur paiement immédiat à 25 c. par 100 fr. et vente de valeurs; conseils pour placements financiers; ordres de bourse aux conditions des Agents de change; avances sur titres. Administrateur: M. de BOUQUET, officier supérieur en retraite, officier de la Légion d'honneur.

TOPIQUE DULAC

Guérison radicale des cors aux pieds

Seul dépôt général, pharmacie LACOMBE, à Cahors

S'expédie contre 1 fr. timbres-poste

PHÉNOLINE DULAC

La plus puissante spécifique des maux de dents cariées

Prix : 1 fr. 25

Dépôt, pharmacie LACOMBE, à Cahors

LIQUEUR VINEUSE

dite essence Bordelaise pour l'amélioration des vins de table

Dose pour 2 barriques 1 fr. 25

Dépôt, pharmacie LACOMBE à Cahors

GUERRE

AUX AFFECTIONS NERVEUSES

GUÉRISON IMMÉDIATE & ASSURÉE

en faisant un usage constant de la



C'est la

PILE ELECTRIQUE PRATIQUE mise à la portée de tout le monde.

A Cahors, chez M. Mandelli, frères, bijoutier-opticien, boulevard Nord.

L'ÉCLAIREUR FINANCIER

Paraît tous les Dimanches.

Résumé de chaque numéro :

Informations financières. fr.

Causerie financière. Bilans. fr.

Revue de la Bourse. Recettes par des Chemins de fer. Chronique des valeurs. Correspondances. Assemblées d'Actionnaires. Coupons échus. Listes des tirages. Cours des valeurs.

Un numéro spécimen est envoyé gratuitement.

Paris. — 43, rue Vivienne 43, — Paris.

Envoyer mandat ou timbres postes.